

DETECTER LA PRECARITE NUMERIQUE : SUPPORT DE DIAGNOSTIC DECLARATIF A IMPRIMER

- Quand l'utiliser ?** Ce questionnaire est adapté à l'accueil sur le flux, ou en RDV lorsque le temps est limité
- Ce qu'il permet :** Adapter sa posture d'accompagnement
- Ce qu'il ne permet pas :** Prescrire un parcours de formation aux compétences numérique de base

Autres outils pour évaluer l'autonomie numérique à votre disposition:

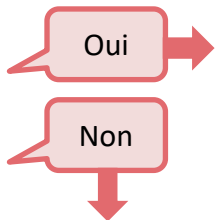
- Pour plus de fiabilité dans ce diagnostic et si vous en avez la possibilité, nous vous recommandons d'utiliser [l'indicateur dans sa version « mise en situation »](#).
- Si vous souhaitez évaluer les compétences numériques d'une personne, retrouvez les [fiches d'évaluation](#) par niveau, dans vos outils d'accompagnement pour les pros.

RAPPEL sur les différentes postures d'accompagnement :

- Assistance :** faire la démarche en ligne pour la personne, en essayant de l'impliquer au maximum.
- Faire avec :** accompagner la personne pas à pas dans sa démarche, en favorisant au maximum la pratique autonome.
- Coup de pouce :** proposer à la personne de réaliser sa démarche en ligne, en restant à sa disposition pour répondre à ses éventuelles questions.

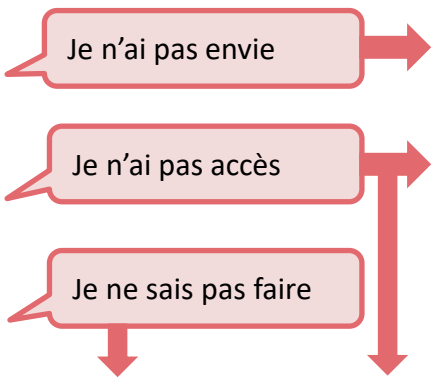
Déroulé du questionnaire:

1 **Réalisez-vous des démarches en ligne seul(e) ? (ex : Pôle Emploi, CAF ...)**



COUP DE POUCE : Cette personne est proche de l'autonomie et a besoin de soutien ponctuel seulement, ou d'être rassurée.

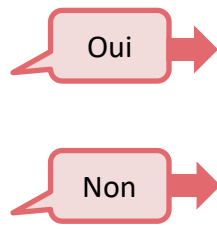
2 **Pourquoi ?**



ASSISTANCE : Cette personne doit être assistée
 Vous pouvez essayer de motiver l'utilisateur en lui présentant les avantages du numérique

Si vous connaissez des lieux d'accès libre, parlez en à l'utilisateur!

3 **Utilisez-vous régulièrement votre adresse email pour communiquer ?
Utilisez-vous internet pour chercher des informations ?**



FAIRE AVEC / COUP DE POUCE : Cette personne a un socle de compétences numériques minimum mais elle peut avoir besoin d'un léger accompagnement.

ASSISTANCE / FAIRE AVEC : Cette personne n'a pas les compétences numériques suffisantes pour réaliser ses démarches en ligne sans un réel soutien.

Elle peut peut-être se former : si vous le pouvez, orientez-là vers un acteur de la formation !